

Présentation du CIDFF et de ses missions

Le CIDFF Centre d'information sur les droits des femmes et des familles est une association qui fait partie d'un réseau régional (Fédération Régionale des CIDFF de Nouvelle Aquitaine) et d'un réseau national (Fédération Nationale des CIDFF). Il y a 111 CIDFF en France métropolitaine et Outre-Mer.

Les missions du CIDFF consistent à accompagner les femmes en matière d'emploi, les femmes et les familles en matière d'accès aux droits, parentalité, soutien psychologique et de promouvoir l'égalité femmes-hommes dans les relations interpersonnelles par des actions de prévention sur les comportements sexistes.

Le CIDFF accompagne en moyenne 3200 personnes via des entretiens individuels ou des actions collectives, un peu moins en 2019 suite à des difficultés financières et de fonctionnement.

Avec une équipe puri-disciplinaire composée d'une juriste, d'une psychologue, de conseillères emploi, d'une chargée de projet ainsi que d'une directrice, une assistante de gestion et une secrétaire d'accueil le CIDFF peut proposer une approche globale aux personnes qui le sollicitent.

Ainsi par exemple un entretien individuel peut porter sur une question relative au droit de la famille, au droit pénal ou droit du travail avec la juriste. Si celle-ci fait le constat que la personne concernée a besoin d'un RDV avec une conseillère emploi pour élaborer un projet professionnel, entamer une VAE, bénéficier d'une formation, elle va orienter son interlocutrice vers une conseillère emploi au sein même du CIDFF. De la même façon si une séparation génère des problèmes d'exercice de la parentalité, si une situation de violences nécessitent un soutien psychologique, elle va orienter vers la psychologue.

En matière de prévention sur l'égalité filles-garçons, sur l'élargissement des choix professionnels, le CIDFF travaille souvent auprès des jeunes au sein des centres socio culturels mais aussi en collège ou lycée. Dans les établissements publics locaux d'enseignement le CIDFF privilégie dorénavant des interventions qui s'inscrivent dans le cadre du projet d'établissement afin que le projet soit porté par l'équipe éducative dans son ensemble. Les interventions peuvent se dérouler sur 2 ans afin d'assurer une continuité dans la démarche.

Présentation du projet sur la Communauté de Communes Vienne et Gartempe

L'action du CIDFF 86 est actuellement concentrée sur les zones urbaines du département à savoir Poitiers et Châtellerauld car les financements dont il dispose permettent d'assurer des permanences uniquement sur ces zones.

Or, il s'avère que la situation des femmes domiciliées en zone rurale présente des spécificités liées à l'isolement généré par la plus faible densité de population, par un manque de services d'accompagnement de proximité, par des problèmes de mobilité non résolus.

Ces spécificités ont été relevées dans le rapport EGALiTER du HCE-FH et l'étude menée par le CIDFF l'a conduit à retenir la communauté de communes Vienne et Gartempe (55 communes très rurales (20 h/KM2) où la situation des femmes nécessite un accompagnement spécifique.

Le projet consiste donc à aller vers les femmes en zone rurale sur le territoire de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe.

Trois éléments ont été déterminants pour proposer un projet sur ce territoire.

- Tout d'abord la composition de la population rurale avec de nombreuses situations de précarité aggravées par l'isolement, des familles monoparentales et des familles bénéficiaires ou non du RSA avec des problèmes d'accès à l'emploi.
- Ensuite, une forte dynamique partenariale qui s'est confirmée lors des rencontres avec la responsable du CLS, avec notre interlocuteur à la MSA ainsi qu'une des 2 conseillères sociales de territoire, la mission locale d'insertion, la MJC et bien sûr la présidente de la CCVG.
- Et pour terminer : la possibilité d'assurer les permanences à la maison des services de Montmorillon ce qui présente l'avantage d'accueillir les femmes dans un lieu neutre où sont déjà présents des services administratifs et des services sociaux. Il est ainsi possible d'éviter tout frein lié à un rendez-vous dans un espace où on se rend parce qu'on a un problème. Cet aspect est très important pour le premier pas fait par une femme qui a besoin des services que le CIDFF peut lui apporter.

Le CIDFF proposera des permanences mensuelles assurées par une juriste, une conseillère emploi, une psychologue. Ces permanences permettront d'assurer en alternance des entretiens individuels et d'animer des ateliers collectifs, la répartition étant liée aux besoins identifiés sur le terrain. Notre intervention sur les situations individuelles sera facilitée par les permanences citées précédemment où l'accueil assuré par une équipe plurielle permettra un accompagnement global des femmes.

Un partenariat est engagé avec le contrat local de santé qui devrait permettre aux acteurs locaux d'orienter les femmes vers le CIDFF.

Quel que soit le territoire sur lequel le CIDFF intervient, il se positionne toujours en complémentarité et dans une dynamique partenariale à ce qui existe déjà localement ce qui permet d'activer une approche globale pluridisciplinaire et d'optimiser le service rendu au public.

Un travail spécifique sera mené en matière de violences conjugales pour faciliter le repérage et l'accompagnement des victimes de violences conjugales..

il s'agira d'organiser et d'animer des séances de sensibilisation au repérage des violences conjugales auprès des acteurs locaux susceptibles d'échanger avec les victimes : associations de parents d'élèves, milieu socio-médical, enseignant.e.s, aides à domicile en milieu rural, CIP, professionnel.le.s de la petite enfance, associations sportives, animateur.rice.s de centres de loisirs, employé.e.s des collectivités territoriales... Ces séances s'articuleront notamment autour de la question : « comment être un témoin actif de violences conjugales ? »

Le CIDFF pourra mettre en place les permanences et les actions collectives à partir de mai si les demandes de subvention qui ont été déposées aboutissent

Contact : CIDFF 33 avenue Rhin et Danube 86 000 Poitiers
Tél 05 49 88 04 41
Cidff86@cidff86.fr